

# Compte-rendu | Réunion du CD 14 Mars 2018

Animateur : Alex | Rapporteur : Karine

## 1. Points devant faire l'objet d'un vote/décision

Aucun point relevé.

## 2. Points devant faire l'objet d'une discussion

### - Point sur la proposition de la ville concernant les salles d'escalade :

Réponse du Gums : Le Gums souhaite continuer à ouvrir des voies sur au moins 1 ou 2 salles et aimerait avoir des informations précises sur le financement et surtout le coût de l'équipement par des professionnels.

(Pour mémo, historiquement les clubs ont accès gracieusement aux murs en échange de l'entretien/l'équipement).

### - Bilan de la formation au rééquipement des voies :

Bilan positif et remerciements à Sévak pour cette initiative.

### - Point sur les demandes de subventions :

*Ville de Seynod* : dossier à demander en avril pour déposer en septembre à la ville.

*CNDS* : il vaut mieux contacter le CD de la FFME pour demander une subvention au titre de la formation. Karine les contacte pour avoir des précisions.

### - Validation du processus pour le programme de randonnées pédestres :

Prérequis demandés : PSC1 et cartographie niveau 1 ou passeport jaune minimum pour les gens qui encadrent pour le club. Un courriel sera envoyé à la liste de diffusion ou à l'ensemble des adhérents afin que d'éventuels encadrants se manifestent. Une réunion sera ensuite organisée pour construire le programme. Ce dernier sera ensuite diffusé à la liste et sur le site.

### - Point sur la validation des passeports montagnisme et alpinisme :

En attente de réponse de la FMME concernant ces questions. A ce jour, aucun retour. Réflexion sur le changement de fédération comme le Gums de Paris ou alors sur une double affiliation FFME/FFCAM. Il est décidé de se renseigner sur les modalités et surtout les contrôles de la fédération et comptes à rendre.

Un groupe de travail sur cette transition est créé. Claude se propose d'obtenir un *feedback* du Gums de Paris ou d'autres clubs de la région qui ont changé de fédération ou qui sont FFCAM avec le même nombre d'adhérents que le Gums.

Groupe de travail : Claude, Alex, Karine. Proposer aux autres membres du CD notamment Bruno pour la comptabilité. Questions diverses liées à ce changement : Quid de la limitation du nombre d'adhérents ? Quels impacts pour l'augmentation du nombre de membres ?

- **Formation PSC1 :**

Elle peut être financée à moitié par le club, se renseigner auprès des pompiers Talloires (Karine).

- **Matériel :**

Radios : nous avons déjà des *Talkies* donc nous n'achèterons pas de radios. Dans les faits, appeler les secours avec une radio c'est complexe et apporte peu de plus-value par rapport au *Talkies*.

Renouvellement des DVA : remplacer les EVO3+ par d'autres modèles ? Oui ils seront remplacés à la saison prochaine par Element de Mammout et Arva Néo. A cette occasion, une commande groupée sera proposée aux adhérents.

- **Bibliothèque : comment communiquer sur cartes, topos, et abonnements ?**

Il est convenu de voir avec Julian pour faire un inventaire et un rangement de l'armoire dans l'été. Une communication sera ensuite envoyée par mail et le lien vers les ouvrages disponibles sera sur le site internet.

- **Information au responsable encadrement lorsqu'il y a des modifications d'inscrits sur une course (réunion encadrants ski) :**

Il faut impérativement faire un SMS ou un mail à Nicolas M. Il est important que les responsables soient au courant de toutes modifications.

### 3. Divers

- **Retour sur réunion encadrants ski rando + lancement saison hiver :**

Problématique du nombre d'encadrants en ski de rando, comment amener des gens à être initiateur ? Quel est le parcours FFCAM pour le ski de rando ?

Remarques : Plus de courses au programme du ski de rando, comment faire ? Il est moins bien fourni que ce qu'il est d'habitude. Comment être sûr qu'il y aura des organisateurs sur les prochains week-ends ?

- **Permanence, problématique de l'accueil :**

Possibilité de charger la personne qui fait la permanence de faire aussi l'accueil des nouveaux. Une autre idée serait d'avoir une personne pour l'accueil et une autre pour la permanence. La présence de 2 personnes peut aussi être envisagée sur les périodes d'inscriptions uniquement tandis que sur les périodes creuses une seule personne serait suffisante. Voir avec Claire, responsable permanencière.

- **Alpinisme :**

Alex est en attente des réponses de la FFME.

- **Vie du club :**

Réflexion sur la possibilité de participer à la vie du club en proposant à la liste de diffusion, certaines actions vacantes.

Prochaine réunion : dernière semaine de mai, première semaine de juin. Luc en sera le rapporteur et Claire l'animatrice.